

ARIVEM

Association loi 1901
122 rue Vaillant Couturier – 93130 – Noisy-le-Sec – arivem93@yahoo.fr

Le 2 mai 2012

Hotel de Ville de Pantin
Monsieur Le Maire
84 avenue du Général Leclerc
93507 PANTIN Cedex

Lettre ouverte à tous les membres d'Est Ensemble

Objet : Projet d'usine TMB à Romainville – Prolongation du Moratoire – Audit confisqué par le SYCTOM – Nos propositions

Monsieur Le Maire,

Nous ne dirons jamais assez l'importance de la conférence-débat organisée par ARIVEM le 14 mars dernier, et la réussite de cet évènement grâce à la grande qualité des intervenants, à l'active participation des associations présentes, et à la présence de nombreux élus locaux .

Vous avez reçu le CD de cet événement, et nous espérons qu'il aura retenu votre intérêt et éveillé votre curiosité sur des aspects de ce projet qui vous avaient été présentés jusqu'alors sous un angle totalement différent.

Ce FORUM était une première contribution des citoyens à la réflexion annoncée par EST ENSEMBLE le 1^o février 2012 dans le cadre du moratoire d'au moins six mois décidé à cet effet : il visait à faire un bilan des retours d'expérience des usines de TMB/Méthanisation existantes, et d'en tirer les conclusions justifiant la nécessité de développer un plan d'action alternatif et ambitieux de gestion de nos déchets.

Nous avons convenu qu'il fallait donner une suite à ce FORUM qui était une première étape dans le cadre de ce moratoire, et nous souhaitons vous faire part de nos propositions pour des actions et des démarches communes.

Mais nous devons d'abord revenir sur la durée insuffisante du moratoire, et sur la confiscation par le SYCTOM de l'audit qui nous a été promis.

1. LA DUREE DU MORATOIRE .

Le délai de six mois annoncé par EST ENSEMBLE le 1^o février dernier ne pourra pas suffire à la réalisation de l'audit promis.

La moitié de ce délai est aujourd'hui écoulée, aucun bureau d'étude n'a encore été retenu par EST ENSEMBLE en vue de la réalisation de cet audit, et il n'est pas imaginable d'espérer un travail sérieux et objectif dans le délai restant, tout particulièrement dans le présent contexte électoral et en période de vacances.

Nous demandons une prolongation de 6 mois de ce moratoire, décalant jusqu'au 31 décembre prochain le délai nécessaire à un audit constructif du projet permettant sa remise à plat .

2. LA CONFISCATION DE L'AUDIT PAR LE SYCTOM .

L'annonce par EST ENSEMBLE de cet audit indépendant avait fait renaître l'espoir de la population .

Les riverains se sont félicités de cette démarche, escomptant qu'il jouerait pleinement son rôle de remise à plat du procédé de TMB-Méthanisation et de son idée intolérable d'implantation en milieu urbain.

La semaine dernière, l'ARIVEM bien qu'exclue de sa communication par le SYCTOM, a pris connaissance par l'intermédiaire d'élus locaux, de l'organisation de cet audit, non pas comme escompté et comme promis par EST ENSEMBLE, mais bien par le SYCTOM lui même, lequel pilote donc à sa guise l'ensemble de cette opération.

L'ARIVEM a joué son rôle de vecteur d'informations, et a relayé l'annonce du SYCTOM sur son site Internet dès le mardi 17 avril :

<http://www.syctom-paris.fr/edi/comm/proj/methanisation/romainvillebobigny/actualite.html>

Cette communication relayée par EST ENSEMBLE le 20 avril fixait un délai à ses destinataires jusqu'au 30 avril pour présenter leurs remarques : ce délai de dix jours, en pleine période de vacances et d'élections, est une plaisanterie et une provocation, et reflète parfaitement la qualité de la concertation avec la population.

En allant sur cette page internet du site du syndicat, nous avons ainsi pris connaissance du CCTP élaboré par le SYCTOM, destiné à retenir, après appel d'offres, un bureau d'études chargé d'expertiser le projet actuel d'usine.

Vos administrés se déplacent toutes les semaines au bungalow du SYCTOM pour échanger avec les techniciens et membres de sa direction : leur objectif est de s'informer et de communiquer à leurs voisins et concitoyens tout ce qui traite du projet du SYCTOM de TMB-Méthanisation ; ils ont lu attentivement ce CCTP et demandé à tous d'en faire de même.

Ils sont aujourd'hui démunis face à la tournure qu'a pris cette annonce d'expertise. Tout le monde avait compris qu'Est Ensemble allait organiser cet audit : l'idée que le SYCTOM signataire et responsable du projet audité, organise et maîtrise seul cette audit, est **une atteinte au principe d'impartialité.**

L'objectif d'**indépendance** avait pourtant été clairement évoqué à plusieurs reprises lors de la réunion publique du 1^{er} février 2012 et lors du vœu d'Est Ensemble en conseil communautaire du 14 février 2012.

Le SYCTOM entend conserver la totale maîtrise du résultat final de cette démarche. Nous constatons en effet que le dossier d'audit élaboré par le SYCTOM n'a pas pour objet de remettre à plat son propre projet, et ne permettra pas de travailler à l'élaboration d'un projet alternatif répondant aux demandes de la population.

Cette procédure, en l'état actuel, exclue d'office l'ARIVEM qui ne peut y souscrire. La volonté de la population de concourir à l'élaboration d'un projet alternatif est balayée, cet "audit indépendant", confisqué par le SYCTOM, s'apparentant à **un simple écran de fumée.**

Pendant ce temps, on met à profit la baisse de vigilance des citoyens et on porte gravement atteinte aux engagements que vous avez pris le 14 février dernier, pour continuer à laisser passer les marchés de travaux (le marché de génie civil a été signé le 5 avril 2012 par URBASER au profit d'Eiffage TP Sol Etanche, pour un marché de 61,6 M€).

Le saviez-vous ?

Nous demandons la reprise par EST ENSEMBLE de l'organisation de cet "Audit Indépendant", car il est invraisemblable que le SYCTOM, dont le projet est remis en cause par la population, organise et maîtrise seul l'audit de son propre projet .

3. NOS PROPOSITIONS D'ACTIONS COMMUNES .

L'ARIVEM propose pour l'avenir d'agir en collaboration avec Est Ensemble sur les démarches suivantes :

1. La visite d'une décharge

Quelque soit le procédé final choisi, nous n'avancerons et n'évoluerons pas sans un développement du tri à la source à effectuer par chacun, avec une collecte sélective prenant enfin en compte le ramassage des restes d'aliments végétaux.

Le projet de TMB du SYCTOM à Romainville va à l'inverse de cette démarche dont il anesthésie toutes les motivations. Cette usine, si elle se faisait, verrait dans tous les cas une part importante de ses entrants finir en décharge. En effet, les retours d'expériences d'usines existantes prouvent que les usines de TMB-Méthanisation ne se substituent nullement à l'incinération et à la mise en décharge : l'immense majorité (voire la totalité) de ce qui ressort des usines existantes retourne en décharge ou en incinération.

L'ARIVEM vous propose d'aller jusqu'au bout des choses. Avant d'organiser ensemble une prochaine réunion citoyenne sur le tri à la source, aussi ambitieuse que la première, nous souhaiterions organiser la visite d'une décharge, avec vous, l'ensemble de nos élus locaux, les membres du SYCTOM, les habitants et PME de nos communes de cette partie de la Seine-Saint-Denis.

Cette visite est très importante car la mise en décharge est et restera pour de nombreuses années la destination finale de nos déchets, avec ou sans le recours au TMB. Le meilleur moyen de réduire le recours à l'incinération et à la mise en décharge reste de développer le tri à la source, sous vos compétences, et de mettre en œuvre un système de traitement adapté à ces déchets triés, et non de tout re-mélanger dans un TMB.

Seriez-vous d'accord pour participer à cette démarche ?

2. Un évènement citoyen sur le tri à la source, le compostage individuel ou collectif et la collecte sélective

Après cette visite, nous souhaitons enchaîner avec l'organisation d'un évènement citoyen dont l'ordre du jour porterait sur le tri à la source, le compostage individuel, la collecte des déchets fermentescibles et la collecte sélective, en mettant en vedette les expériences actuelles menées avec succès .

La Communauté de Commune Est Ensemble prévoit d'organiser un **colloque** fin mai-début juin pour présenter des procédés alternatifs au projet de TMB-méthanisation de Romainville :

<http://www.est-ensemble.fr/le-syctom-communique-sur-lusine-de-methanisation>

Nous vous proposons de faire bloc sur ce thème avec les différentes associations concernées par cette démarche : l'ARIVEM, Environnement 93, France Nature Environnement, le Collectif 3R, les Amis de la Terre..., et d'organiser ensemble ce rendez-vous citoyen très important pour nous tous.

Le BET HORIZONS a travaillé dans ce sens, et nous sommes en mesure de vous transmettre une étude chiffrée sur les OMR produites sur notre territoire, comportant une analyse statistique comparative sur chaque ville de cette partie de la Seine-Saint-Denis, analyse permettant d'établir les bases d'un plan d'action alternatif au TMB du SYCTOM.

Nous vous proposons d'organiser ensemble une grande réunion publique présentant les alternatives au TMB. Nous pourrions ainsi mutualiser l'organisation et la communication de cet évènement.

3. Une prise en compte des aspirations de la population sur l'évolution du projet de TMB-Méthanisation de Romainville, et sur la validité de l'audit récupéré par le SYTCOM .

Il est encore temps de reprendre en main ce moratoire qui déçoit pour l'instant tout le monde.

EST ENSEMBLE, comme annoncé initialement, doit organiser la tenue de l'audit promis et en assurer le pilotage en concertation avec les citoyens.

Les modalités d'une véritable consultation citoyenne devraient ainsi être définies au préalable par EST ENSEMBLE, et les contributions du public publiées sur le site internet d'Est Ensemble et du SYCTOM, les 23 communes concernées par le projet étant représentées dans le comité de pilotage, cette démarche étant réalisée **dans la plus grande transparence**, avec des étapes intermédiaires de concertation citoyenne au fur et à mesure de son avancement.

Le scénario d'évolution de la collecte des déchets retenu, et donc l'objectif de collecte sélective défini par le SYCTOM lui-même en contradiction avec son projet d'usine, doit être présenté pour justifier le dimensionnement de tout projet à venir.

La collecte sélective des bio-déchets (incompatible avec le projet actuel de TMB-Méthanisation), est le préalable à tout projet de traitement final.

Plus particulièrement, cet audit devrait procéder à une analyse critique du projet actuel :

- Etudier la compatibilité du projet d'usine de TMB-Méthanisation avec la **réglementation sur le fonctionnement des installations publiée en novembre 2009**, sachant que le dossier déposé par URBASER en préfecture pour l'autorisation d'exploiter, qui ne s'y soumet pas, n'a été jugé complet qu'en janvier 2010.
- Indiquer les différents postes de **coût du projet** : 189 millions d'euros, 250 millions d'euros, 410 millions d'euros ?
- Intégrer le contenu de la **mise en demeure d'URBASER annoncée par le SYCTOM** en novembre 2011, ainsi que ses résultats, restés secrets à ce jour .
- Indiquer que **ce projet ne répond pas aux exigences du Grenelle de l'environnement**, au regard des travaux du COMOP 22 et du Cercle National du Recyclage (organisme auquel le SYCTOM adhère), qui conseille aux collectivités de ne pas avoir recours à la technologie du Tri Mécano-Biologique.
- Etudier l'**accidentologie** sur les sites de Tri Mécano-Biologique et de Méthanisation **en Europe sur ces trente dernières années**. Il est inconcevable que l'accidentologie soit limitée au territoire national, sachant qu'elle n'y est guère développée, contrairement à ce qui se passe en Allemagne ou en Espagne.
- Faire une présentation corrigée de l'environnement du site, des installations et des lieux d'accueil du public proches.
- Intégrer dans l'audit une analyse du projet au regard de l'article 42 de **l'arrêté du 10 novembre 2011** et ses conséquences pour la **protection de l'environnement**, ainsi que l'analyse du **rayon de protection à déterminer** (au regard du même arrêté).
- Etudier l'hypothèse de l'usage de la **torchère** (gaz brûlé sur place), et les incidences sanitaires d'une telle hypothèse.
- Intégrer les travaux du JRC (**Joint Research Center, bureau d'étude de la Commission Européenne**) au sujet du compost : la Commission Européenne a lancé sur ce sujet une étude, qui est en cours depuis plusieurs années, sur le possible retour à la terre, ou non, de nos déchets. Ceci est d'autant plus important que ces travaux vont définir le cadre législatif européen, et ce certainement avant que les travaux de construction ne soient lancés.

- Rendre publiques les études sur la **faisabilité du transport fluvial**, l'alimentation en eau du canal, les ports de destination des péniches, les contraintes du passage par le canal Saint Denis et son alimentation en eau, l'impact sur l'activité actuelle du canal et sur les projets futurs autour de l'usine.
- Intégrer dans l'étude une hypothèse de **transport par voie ferrée** directe vers la décharge, le site de Romainville bénéficiant d'un embranchement ferroviaire .
- Etudier la situation en terme de **nuisances olfactives sur les usines existantes** (Montpellier, Obourg, La Corogne, Bassano, Fos Marseille, et cætera).

Cet audit devrait ensuite, de façon constructive, **analyser la faisabilité des projets alternatifs** présentés par les riverains, notamment le plan d'action présenté par l'ARIVEM aux élus et riverains, et les projets alternatifs qu'EST ENSEMBLE s'est engagé à présenter .

Cassons ensemble cette spirale négative, cet écran de fumée développé pour masquer les vrais problèmes, en travaillant ensemble à la réussite des actions suivantes :

- la visite d'une décharge avec des élus locaux, des habitants, des commerçants et des voisins de toutes natures,
- l'organisation commune d'un évènement citoyen portant sur le tri à la source, le compostage individuel ou collectif et la collecte sélective,
- la réappropriation par Est Ensemble de l'organisation de son "audit indépendant", remettant à plat l'ensemble du projet actuel du SYCTOM-URBASER de Romainville et la gestion de nos ordures ménagères sur notre territoire.
- L'étude de solutions alternatives respectueuses des droits fondamentaux des citoyens .

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations.



Le COLLECTIF de l'ARIVEM
 PANTIN – BOBIGNY – ROMAINVILLE – NOISY LE SEC
 MONTREUIL – LE PRE ST GERVAIS – BAGNOLET – BONDY – AUBERVILLIERS – LES LILAS
 PARIS XIX
NOTRE SANTE, NOTRE SECURITE,
LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS SONT DES DROITS FONDAMENTAUX